CSE Entreprise -50 salariés | FDS013



Stage de formation INTER : Formation présentielle

Dates et lieux : Nous consulter à : info@formacom.fr

A qui s'adresse cette formation :

 Les membres du CSE d'une entreprise de moins de 50 salariés **Prérequis**

Aucun

Durée: 35.00 heures (jours)

Le Comité Social et Economique - CSE - remplace depuis le 1er janvier 2018 les délégués du personnel. Les représentants du personnel pourront au cours de cette formation, appréhender les missions et le fonctionnement du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés et plus spécifiquement les missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le fonctionnement, les moyens et les attributions du CSE
- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour mener à bien les missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Développer son aptitude à déceler et à évaluer les risques professionnels
- Développer sa capacité à analyser les accidents, les maladies professionnelles et mettre en place un plan d'actions
- Participer activement et efficacement au bon fonctionnement de l'instance
- Déterminer les actions appropriées auprès des différents interlocuteurs

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Le fonctionnement du CSE
 - Le rythme des réunions
 - La convocation, les délais applicables
 - Les participants aux réunions
- Les moyens du CSE
 - L'utilisation des heures de délégation
 - L'affichage, les locaux, le droit de circulation
 - L'obligation de confidentialité
 - La protection des représentants du personnel
 - Les formations
- Les attributions du CSE
 - La présentation des réclamations individuelles et collectives et les réponses de l'employeur
 - La saisine de l'inspection du travail
 - · Les droits d'alertes
 - Les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- La culture sécurité
 - L'organisation de la sécurité
 - Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Les acteurs internes et externes
- L'analyse des accidents des maladies professionnelles et la mise en place d'un plan d'action
 - Comment mener l'enquête et analyser un accident du travail ou une maladie professionnelle
 - La construction de l'arbre des causes
 - Le choix des cibles de prévention

- La mise en place d'un plan d'action
- L'analyse à priori des risques : anticiper les accidents
 - Les statistiques d'accident ; l'exploitation des registres (cahier d'infirmerie ou de premiers soins ; les fiches de remontée d'informations ; l'information et la communication sur les situations à risques, sur les formations appropriées
- L'observation des postes de travail et solutions aux difficultés rencontrées
 - La démarche d'évaluation des risques professionnels, la détection des situations à risques (y compris la pénibilité, les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques) ; la hiérarchisation des risques et la mise en place des modes de prévention
 - L'amélioration (vers qui et pourquoi) ; les critères de choix ; présenter le résultat à la direction, comment convaincre ? ; cas concret (visite ou vidéo)
- Compléter son registre d'actions de manière stratégique : le plan d'actions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
 - Quels problèmes traiter ? Trouver leur origine pour mieux les traiter Quels indicateurs utiliser ? Quel but et quels objectifs se fixer ? Quel délai ?

A l'issue de la formation

Evaluation: QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boite à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par un formateur sélectionné pour son expertise et son expérience de la promotion de la santé et du bien-être au travail. Formés et spécialisés dans la mise place de procédures de prévention en matière de santé et sécurité et des risques psycho-sociaux, nos formateurs ont de nombreuses années d'expérience d'animation d'actions de conseil et de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

• Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

FORMACOM | 1 avenue de l'Angevinière SAINT HERBLAIN 44800 | Numéro SIRET: 33101365600052 | Numéro de déclaration d'activité: 524 401 056 44 (auprès du préfet de région de: Pays de Loire)



Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)



• Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

• 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Indicateur Qualité

***** 8.6/10 sur l'année 2024 sur nos formations en inter.

Note globale de satisfaction obtenue lors des évaluations à chaud, par nos stagiaires

Mise à jour du programme

09/04/2025